



**ORDURES MÉNAGÈRES,
COLLECTE LE JEUDI**



**DÉCHETS RECYCLABLES,
COLLECTE LE JEUDI**

TOUTES LES COLLECTES DE LA SEMAINE SONT DÉCALÉES D'UNE JOURNÉE À PARTIR DU JOUR FÉRIÉ, VOIR TABLEAU CI-DESSOUS :

| Jours fériés | Collectes du jeudi reportées au |
|-------------------------|---------------------------------------|
| 1 ^{er} janvier | ven 2 janvier |
| 6 avril | ven 10 avril |
| 1 ^{er} mai | Collecte maintenue |
| 8 mai | Collecte maintenue |
| 14 mai | ven 15 mai |
| 25 mai | ven 29 mai |
| 14 juillet | ven 17 juillet |
| 11 novembre | ven 13 novembre |
| 25 décembre | Collecte maintenue |

MÉMO :

Je sors mes bacs
la veille au soir,
je les présente en
bord de voirie et
poignées vers la
route et je les rentre
le plus tôt possible
après la collecte

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



UNE SEULE QUESTION À SE POSER, C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE TRIE EN VRAC ET PAS EN SAC !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

TEXTILE & CHAUSSURES



À DÉPOSER DANS UNE BORNE TEXTILE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

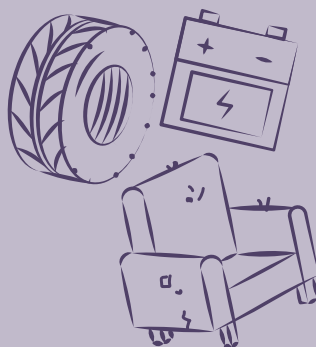
DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ, COQUILLES D'ŒUFS, PAPIER ABSORBANT, PLANTES FANÉES, HERBES & FEUILLES, BROYAT.

AU COMPOST

DÉCHÈTERIE



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, AMPOULES, MOBILIER ET MATELAS, LES VÉGÉTAUX, RÉSIDUS DE MES TRAVAUX, OBJETS VOLUMINEUX, MATÉRIEL DANGEREUX, PNEUS, PILES...

À TRIER

ORDURES MÉNAGÈRES



CE QUI N'EST NI RECYCLABLE NI COMPOSTABLE DOIT ÊTRE JETÉ EN SAC.

À JETER